

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35 et 63
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Projet de parc éolien Canton MacNider L'audience publique se poursuit le 21 mai

Québec, le 28 avril 2025 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Mireille Paul, présidente, et de Pierre Benoit, commissaire, annonce la tenue de la deuxième partie de l'audience publique sur le [projet de parc éolien Canton MacNider dans la municipalité régionale de comté de La Matapédia par Parc éolien Canton MacNider S.E.C.](#) à compter du 21 mai. Des séances pourraient s'ajouter par la suite en fonction de la participation du public.

La deuxième partie est consacrée à la présentation verbale des mémoires et des opinions des personnes et des organisations désireuses de faire connaître leur avis à la commission.

Date : Le 21 mai 2025

Heure : 19 h

Endroit : Centre communautaire de Saint-Damase
379, rue de l'Église

Aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE

Comment donner son point de vue?

Les participantes et participants peuvent s'exprimer de vive voix. Pour ce faire, la commission les invite à réserver une place en remplissant ce [formulaire](#) avant le 12 mai à 16 h ou en téléphonant au 1 800 463-4732.

Il est également possible de communiquer son opinion par écrit en transmettant un [mémoire](#), un [commentaire](#) ou une [image commentée](#) avant le 16 mai à midi. Il suffit de remplir les formulaires liés à chaque option ou d'acheminer le document par la poste, au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6. Rappelons qu'un mémoire est simplement un document servant à exposer une opinion ainsi que les arguments qui la soutiennent.

Pour plus d'information, les citoyennes et citoyens peuvent consulter la page [Je donne mon point de vue](#) et la section [Participer](#) du site Web du BAPE. Ils y trouveront notamment des indications pour les guider dans la préparation de leur contribution.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre [L'heure juste](#). Découvrez également le [Projet Scarabec](#), une bande dessinée qui illustre de manière ludique le déroulement d'une consultation publique.



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
macnider@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca